



Paris, le 16 septembre 2022

N°135

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Réunion avec les fédérations professionnelles concernant les mesures d'accompagnement des entreprises pour faire face à la montée des prix du gaz et de l'électricité**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, **Roland Lescure**, ministre délégué chargé de l'Industrie, et **Olivia Grégoire**, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, ont reçu les fédérations professionnelles pour échanger sur l'impact des prix de l'énergie sur les entreprises ainsi que sur les mesures d'aides pour les accompagner face à ces difficultés.

A l'occasion de cet échange, les ministres ont rappelé la stratégie du Gouvernement pour les entreprises qui repose sur deux piliers.

- Obtenir une baisse durable des prix sur les marchés. Compte tenu de l'ampleur des hausses constatées, la mesure la plus efficace est de faire baisser les prix sur les marchés, ce qui passe par l'augmentation de la production d'électricité nationale, la sobriété énergétique, et la réforme du marché européen de l'énergie permettant le découplage des prix du gaz et de l'électricité.
- Déployer des dispositifs d'accompagnement ciblés pour les entreprises. Sont notamment en place le bouclier tarifaire électricité, auquel toutes les entreprises de moins de 10 salariés et 2M€ de chiffre d'affaires sont éligibles et l'aide en subvention au paiement des factures d'électricité et de gaz pour les entreprises dépensant plus de 3% de leur CA en électricité et gaz et dont les bénéficiaires baissent.

Les ministres et les fédérations professionnelles ont échangé sur le fonctionnement des différents dispositifs d'accompagnement et sur leur évolution nécessaire dans les prochaines semaines. L'objectif est de les rendre plus efficaces et protecteurs des entreprises face à ce choc.

Les ministres ont convenu de poursuivre ces consultations et les échanges au niveau européen dans les prochains jours.

**L'ensemble des informations sur les mesures d'aides existantes, ainsi que les points de contacts à solliciter, peuvent être trouvés [ici](#).**

Liste des fédérations invitées:

- Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
- Association Française des Entreprises Privées (AFEP)
- Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)
- Union des entreprises de proximité ( U2P )
- France Industrie
- Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)
- Union des Industries Utilisatrices d'Energie (UNIDEN)
- Association de grands consommateurs industriels et tertiaires français d'électricité et de gaz (CLEEE)
- Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)
- Coopération Agricole
- France Chimie
- Alliance des minerais Minéraux et Métaux (A3M)
- Aluminium France
- Association des Industries de Produits de Construction (AIMCC)
- Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)
- Conseil du Commerce De France (CDCF)
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)

Contacts presse :

**Cabinet de Bruno Le Maire** 01 53 18 41 13 [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet de Roland Lescure** 01 53 18 46 19 [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

**Cabinet d'Olivia Grégoire** 01 53 18 46 23 [presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr)